

Procès-verbal de la 125^e assemblée du
conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette
tenue le jeudi 17 novembre 2016, à 18 h, à la salle du conseil D-213
sous la présidence de M. Jean-Yves Tremblay

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE	
• M. Normand Kevin Aubin	• Mme Hélène Bailleu
• Mme Diane Cadieux	• M. Jean-Guy Chartier
• M. Philippe Lacombe	• Mme Johanne Lacroix
• Mme Sophie Lavoie	• M. Simon Perreault
• M. Jean-Yves Tremblay	• M. Benoit Valiquette
ABSENCE	
• M. Raphaël Desroches	
INVITÉE	
• Mme Marie Carole Mc Kenzie	
AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE	
• Mme Lorraine Dépelteau	

Ordre du jour

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la 125^e réunion tenue le 22 septembre 2016 et suivis;
4. Adoption du rapport d'évaluation du programme et dépôt du plan de suivi des recommandations découlant du rapport d'évaluation du programme Sciences humaines;
5. Adoption du plan stratégique 2015-2019 - phase 2 - objectifs et résultats attendus pour le collège constituant de Joliette
6. Recommandation d'émission de diplômes;
7. Rapport de la directrice;
8. Divers;
9. Levée de l'assemblée.

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Monsieur Jean-Yves Tremblay ouvre la réunion à 18 heures et constate le quorum. Il souhaite la bienvenue à Messieurs Jean-Guy Chartier, représentant la Commission scolaire des samares et Philippe Lalonde, représentant étudiant.

2. Adoption de l'ordre du jour;

CECJ161117-01 Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par Mme Johanne Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la 125^e réunion tenue le 22 septembre et suivis;

CECJ161117-02 Sur proposition de Mme Sophie Lavoie, dûment appuyée par M. Normand Kevin Aubin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 125^e réunion du conseil d'établissement tenue le 22 septembre 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Aucun sujet ne donne lieu à un suivi particulier.

4. **Adoption du rapport d'évaluation du programme et dépôt du plan de suivi des recommandations découlant du rapport d'évaluation du programme Sciences humaines;**

Mme Marie Carole Mc KKenzie, directrice adjointe présente le dossier. Elle rappelle que les profils Administration, Individu et Société du programme en vigueur au département de Sciences humaines ont été implantés à l'automne 2002. À l'automne 2005, le collège a ajouté le profil Monde à l'offre de formation en Sciences humaines. La Politique institutionnelle de gestion des programmes (PIGEP) stipule à l'article 3.2.2.1 que « le CGP, dans sa recherche de développement optimal de ses programmes en regard du projet éducatif institutionnel, considère qu'un programme, implanté depuis un certain nombre d'années, devrait faire l'objet d'une évaluation partielle ou complète et en fait la recommandation à la DCC ». C'est en ce sens que la direction du Collège a inscrit l'évaluation du programme Sciences humaines à son plan de travail de 2013-2014. Au début de la session Hiver 2014, le Collège confie officiellement au comité de programme Sciences humaines le mandat d'effectuer une évaluation partielle du programme au regard de constats liés aux critères définis dans la PIGEP. Pour répondre à cette demande, le comité de programme met en place, au mois de mars 2014, un comité ad hoc chargé de mener les travaux d'évaluation.

Le 18 mars 2014, le comité de programme a constitué le comité ad hoc chargé de réaliser l'autoévaluation du programme. Ce comité était composé des personnes suivantes : Stéphanie Poirier (enseignante en histoire), Carole Vezeau (enseignante en psychologie), Gabriel Ste-Marie (enseignant en économie), Sylvie Lévesque (aide pédagogique individuelle), Nathalie Fontaine (directrice adjointe aux programmes et à la pédagogie) et Louis Mailhot (conseiller pédagogique). En raison de congés et d'un départ à la retraite, les personnes suivantes se sont jointes au comité au début de la session d'hiver 2016 : Mme Marie-Carole Mckenzie (directrice adjointe aux programmes et à la pédagogie, en remplacement de Mme Nathalie Fontaine); Mme Isabelle Croze (aide pédagogique individuelle, en remplacement de Mme Sylvie Lévesque); M. Mathieu St-Jean (enseignant en sociologie, en remplacement de Mme Stéphanie Poirier); Mme Julie Bruneau (enseignante en administration, en remplacement de M. Gabriel Ste-Marie).

Le devis d'autoévaluation a été élaboré en collaboration avec différents intervenants et intervenantes du collège, dont le comité de programme de Sciences humaines, en appliquant les principes de la PIGEP du collège. Sept grands constats ont été ciblés et ont guidé les travaux d'évaluation du programme. Pour chacun des constats retenus, le comité a formulé les questions délimitant le champ d'évaluation, précisé les indicateurs à mesurer qui ont guidé l'analyse des données recueillies et identifié les outils privilégiés (questionnaires, entrevues...) pour la collecte et l'analyse des informations.

Le devis original a été adopté par le comité de programme le 30 septembre 2014, puis par le CGP le 1er octobre 2014 pour être finalement présenté à la commission des études le 15 octobre de la même année.

Ce rapport se veut une analyse approfondie des constats faite à partir d'une collecte de données pour arriver à des recommandations pour chacun des constats.

Attendu les consultations faites auprès de différents groupes;

Attendu l'adoption par le comité de programme;

Attendu l'adoption par le comité de gestion pédagogique;

Attendu l'avis favorable de la commission des études;

CECJ161117-03 Sur proposition de M. Benoit Valiquette, dûment appuyée par M. Simon Perreault, il est résolu d'adopter le rapport d'autoévaluation du programme Sciences humaines 300-A0.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CECJ161117-04 Sur proposition de M. Jean-Yves Tremblay, dûment appuyée par M. Benoit Valiquette, il est résolu de transmettre une motion de félicitations à l'équipe qui a travaillé au rapport d'évaluation du programme Sciences humaines.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du plan stratégique 2015-2019 - phase 2 - objectifs et résultats attendus pour le collège constituant de Joliette.

Mme Bailleu présente le dossier. Elle explique qu'en avril 2015, le conseil d'administration adoptait, après avoir reçu des avis favorables des commissions des études et des conseils d'établissement, la phase I (orientations et axes de développement) du Plan stratégique 2015-2019 du Cégep régional de Lanaudière

Dans le cadre de la phase 2, qui s'est échelonnée tout au long de l'année 2015-2016, les collèges constituants et le siège social (incluant la Formation continue) ont été appelés à déterminer leurs propres objectifs et résultats attendus liés à ces orientations et axes de développement.

De mai 2016 à septembre 2016, la direction du collège a choisi de consulter différents groupes à savoir, le personnel enseignant, les exécutifs syndicaux, l'exécutif du REECJL, les employés des services du développement pédagogique, l'organisation et le cheminement scolaires, le SAIDE, la bibliothèque, l'informatique et les ressources matérielles, les services aux étudiants et le personnel de soutien ainsi que la commission des études. En parallèle, une consultation via le web était disponible pour les personnes qui ne pouvaient être présentes ou qui souhaitaient ajouter leur point de vue.

Il revient au conseil d'établissement, après avoir reçu l'avis de la commission des études, d'adopter les objectifs et résultats attendus spécifiques au collège constituant.

En novembre prochain, les commissions des études et les conseils d'établissement devraient être appelés à donner leur avis au conseil d'administration relativement à l'adoption du Plan stratégique global du Cégep régional de Lanaudière.

Mme Bailleu informe le conseil qu'un tableau de bord viendra identifier les objectifs annuels retenus par chacun des collèges.

Attendu la phase 1 du plan stratégique 2015-2019 adoptée par le conseil d'administration en avril 2015;

Attendu les consultations menées par la direction du collège constituant dans le cadre de la phase 2 afin de déterminer les objectifs et résultats attendus spécifiques au collège;

Attendu l'avis favorable de la commission des études et ses recommandations à l'effet de modifier :

Page 3, Axe 2, 2^e objectif, AXE 2 : Positionner le collège en matière d'internationalisation, Résultat attendu (cible) : ajouter à la fin de la phrase : Définition des priorités d'intervention en ce qui a trait aux activités et aux projets à caractère international et interculturel.

Page 7, Axe 1, 1^{er} objectif, Actualiser la carte de programmes en continu pour en maintenir la pertinence
Résultat attendu (cible) : Développement d'une vision stratégique du contenu des programmes et de la carte des programmes.

CECJ161117-05 Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par Mme Johanne Lacroix, il est résolu d'adopter les objectifs et résultats attendus spécifiques au collège constituant de Joliette.

Adopté à l'unanimité

6. Recommandation d'émission de diplômes;

Attendu les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées ».

Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ161117-06 Sur proposition de M. Philippe Lacombe, dûment appuyée par Mme Sophie Lavoie, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science de décerner un diplôme aux personnes dont le nom apparaît sur la liste suivante :

Numéro de confirmation du rapport : 23 659 547
Code de lot : JO2016110901

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Rapport de la directrice

Les sujets suivants sont abordés par Mme Bailleu :

- **Dossiers pédagogiques**
- École d'hiver de l'Institut du nouveau-monde se tiendra au collège en février 2017.

- **Dossiers administratifs**
- projet de résidence

- **Activités en lien avec les étudiants et étudiantes ainsi qu'avec le personnel**
- portes ouvertes du mardi 8 novembre 2016

- **À mettre à vos agendas**
- 20 novembre 2016 à 13 h 30 : cérémonie de remise des diplômes

CECJ161117-07 Suite aux propos de Mme Bailleu, sur proposition de M. Jean-Yves Tremblay, appuyée par M. Benoit Valiquette, le conseil souhaite féliciter la communauté collégiale pour le succès remporté lors des portes ouvertes du 8 novembre. On souligne entre autres les modifications apportées aux pratiques antérieures qui ont contribué au succès de la soirée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Divers;

Aucun sujet.

9. Levée de l'assemblée

CECJ161117-08 L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Normand Kevin Aubin de lever la séance à 19h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

X

Jean-Yves Tremblay
Président

X

Lorraine Dépelteau
Secrétaire